



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE
DU DISTRICT AUBE DE FOOTBALL
SAISON 2023/2024
PROCES-VERBAL N°1 DU 12.09.2023



PRESIDENT: Frédéric CASTEL

PRESENTS : DELANDHUY Raphael, DALLA POZZA Pascal (en Visio), DE FARIA Thomas (en Visio), MEMBRADO Yann, PEREIRA José, RAYBAUDI Thierry (en Visio),

ABSENTS : CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au CD), GROD Denise,

ABSENTS EXCUSES : GOMAS Olivier ; MEZRICHE Toufik,

Frédéric CASTEL, président de la CDA Aube ouvre la séance à 18h30

1. PREAMBULE, AUDITION ET APPROBATION DU PV7

1.1 Préambule

Les membres de la CDA présentent leurs plus vives condoléances à leur président ainsi qu'à Erik Guillet face au deuil qui les touchent. La CDA s'associe également à l'hommage rendu par le DAF à Madame Claudie Poulet.

La CDA félicite Anthony Perez, Lothaire Righi, Yohann Gomas et Toufik Mezriche ainsi que leurs conjointes pour l'heureux évènement survenu au sein de leur foyer.

1.2 Approbation du PV6 :

Le PV7 de la saison 2022-2023 est approuvé par les membres présents.

1.3 Invités

V R arbitre arrivant dans notre district est absente à l'invitation faite par la CDA afin de lui expliquer notre fonctionnement. La CDA lui proposera, dès qu'elle sera désignable, un autre moment d'échangé.

2. COURRIELS RECUS

Le 09.06 Taha Arbaoui échange avec les services du DAF pour le transfert de son dossier d'arbitre vers un autre district suite à une mutation professionnelle.

Le 10.06 Philippe Fauche, président de l'US Chaource, manifeste son étonnement de ne pas avoir d'arbitre sur un match qu'il considère comme important. Le secrétaire général du DAF lui fait une réponse explicative.

Le 12.06 Brice Jobe, président de Droupt st Basle, informe de l'absence d'un arbitre à son match et de son remplacement par un arbitre club.

Le 12.06 Jordan Beaujoin met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 12.06 Fabien Chollier alerte sur une possible fraude à l'identité sur son match du jour.

Le 16.06 Jules Balguy signale vouloir quitter son club de rattachement par manque de considération.

Le 19.06 François Salingue annonce renoncer à toute indemnisation à l'occasion de la finale de coupe de l'Aube qu'il a l'honneur d'arbitrer comme dernier match de sa carrière.

Le 19.06 Mohamed Lachal et Oualid Belhadi mettent en copie la CDA de leur envoi de rapport disciplinaire accompagné d'un dépôt de plainte.

Le 19.06 Oualid Belhadi remercie la CDA pour la confiance manifestée à son égard en le désignant sur l'une des finales jeunes.

Le 19.06, Ludovic Cetojevic, président du FC Nogentais, fait le point sur le nombre de match réalisé par ses arbitres officiels. Rachid Chandouri informe faire don de 3 matchs à un autre arbitre de son club.

Le 20.06 Roihim Mdere met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire

Le 20.06 Gregory Ramond informe qu'une blessure l'empêche de répondre favorablement à sa désignation sur une finale du 25.06.

Le 20.06 Erik Guillet remercie la CDA pour sa dernière désignation clôturant sa carrière d'arbitre.

Le 20.06 Nahil Djemaa demande conseils pour le renouvellement de sa licence suite à une problématique d'adresse mail.

Le 20.06 Alexis Guyot demande à recevoir ses codes d'activation de son adresse mail LGEF. La ligue lui communique les informations sollicitées.

Le 21.06 Christelle Morais, secrétaire de la JS Vaudoise, demande si la CDA peut l'aider dans la recherche ou la formation d'un arbitre pour son club.

Le 22.06 Pierre Gorges signale son absence au rassemblement pour raison professionnelle

Le 22.06 Jordan Beaujoin demande comment sont opérés les règlements d'arbitrage lorsque l'on officie en nationaux. C'est la ligue qui réalise les défraiements pour ce type de compétition.

Le 23.06 Nahil Djemaa sollicite les coordonnées d'un interlocuteur pour les règlements au niveau ligue. Il remercie la CDA pour la confiance manifestée à ton égard en le désignant sur une des finales jeunes.

Le 26.06 Roihim Mdere remercie la CDA pour la désignation sur une finale jeune.

Le 26.06 Ricardo Duarte informe qu'il va quitter la région pour environ deux ans afin de répondre à une proposition professionnelle.

Le 27.06 Raphael Delandhuy remercie la CDA pour sa désignation sur la finale ROY.

Le 28.06 Bilel Boulemlakher demande la procédure à suivre pour bénéficier d'une année sabbatique.

Le 29.06 Julien Oliveira met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 29.06 Nassim Yakine demande ce qu'il doit faire pour obtenir le transfert de son dossier d'arbitre en cas de changement de ligue. Cédric lui fait une réponse complète.

Le 30.06 Ryan Maurin sollicite des renseignements en lien avec sa situation.

Le 30.06 Thierry Raydaudi remercie la CDA de la confiance manifestée à son égard en le désignant sur la finale de coupe Elite. Cet évènement clôturant ainsi sa carrière d'arbitre débutée en 2003.

Le 03.07 Stéphane Larue fournit un CM d'indisponibilité pour 5 mois datant du 05.04.2023

Le 03.07 Tristan Richez Vacquier demande à connaître la procédure de défraiement appliquée au DAF.

Le 03.07 Viviana Roher, amicale de St Germain, demande des explications suite à une décision de la commission du statut de l'arbitrage. La CDA n'est pas habilitée à répondre à ses questions et transmet sa requête à la commission compétente en la matière.

Le 04.07 Tristan Fernandes demande comment va être géré sa situation par la CDA au regard de son CM de longue durée. José lui répond qu'une décision sera prise lorsqu'il sera de nouveau apte à l'arbitrage.

Le 07.07 Olivier Gomas, réfèrent arbitre de Rosières, demande la conduite à tenir suite à l'arrivée d'un arbitre indépendant souhaitant s'engager avec son club. Il explique le 25.07 la décision prise par la CRA au sujet de cet arbitre mis à la disposition de la CDA pour la saison qui débute.

Le 11.07 Pascal Dalla Pozza remercie la CDA de la confiance manifestée à son égard en le désignant sur la finale de coupe Elite. Cet évènement clôturant sa carrière d'arbitre après 20 ans d'activité.

Le 15.07 Lana Matry signale son absence au rassemblement pour raison familiale.

Le 17.07 Patrick Marival fournit un justificatif à son absence au rassemblement

Le 18.07 Romuald Grossmann, secrétaire du Sporting FC, sollicite des informations sur la formation d'arbitre club. José lui fait une réponse.

Le 21.07 Abdessamed Harbouli demande quand seront connus les classements et affectations.

Le 21.07 Jules Balguy annonce son absence au rassemblement.

Le 22.07 Khalid Idoubelkheir exprime une difficulté d'utilisation de son compte FFF. Olivier est sollicité pour accompagner cet arbitre dans la prise en main du compte.

Le 23.07 Jonathan Noualhaguet demande comment il est possible de se procurer le livre sur les lois du jeu Edition 2024.

Le 26.07 Blandine Debarle, secrétaire de l'UFCA, demande la procédure à suivre pour pouvoir inscrire des candidats à la prochaine FIA. José lui donne les informations utiles.

Le 29.07 Cyril Thomassin s'inquiète de ne pas avoir sa licence validée. Cédric lui donne une explication.

Le 06.08 Matthieu Cottias, FCT, demande l'inscription de deux candidats à la formation arbitres clubs.

Le 07.08 Abderahmane Fezoua s'inquiète de ne pas avoir sa licence validée. Cédric lui donne une explication.

Le 11.08 Fabien Chollier fournit un CM de 3 mois. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 16.08 Timéo Chevallier demande l'état d'avancée de sa demande de licence. Cédric le renseigne.

Le 17.08 Ryan Maurin demande ce qui peut bloquer la validation de sa licence. Il est invité à se rapprocher des services de la ligue.

Le 17.08 Abderahmane Fezoua et Ahmed Naji sollicitent Cédric afin de savoir quand ils seraient désignables.

Le 17.08 Didier Cattiaux annonce son absence au rassemblement pour raison professionnelle.

Le 17.08 Thierry Anglade s'étonne de ne pas avoir accès à ses désignations. José lui explique les difficultés rencontrées avec le nouveau logiciel de désignation.

Le 18.08 Alice Raybaudi signale une indisponibilité sur le mois de septembre en raison de ses études.

Le 18.08 David Lobreau face au manque d'informations demande si son club doit prévoir des arbitres bénévoles sur le match de coupe de France. José lui donne les renseignements utiles. Il sollicite, en qualité de réfèrent arbitre, ce qu'il convient de faire pour débloquer la validation des licences des arbitres de son club. Cédric lui fait une réponse complète.

Le 18.08 François Nalot informe de son absence au rassemblement.

Le 15.08 Aurelien Lechien demande le retrait d'une désignation car il ne peut saisir ses indisponibilités. Il sollicite le 18.08 la possibilité d'arbitrer le samedi car il a pris une licence de joueur. José lui rappelle les conditions pour pouvoir tourner le samedi.

Le 21.08 L'AS Droupt St Basle dépose une demande d'arbitre, via la boîte mail du DAF, pour l'ensemble des matchs aller de son équipe première.

Le 21.08 Cédric Cuisinier signale son absence au rassemblement.

Le 21.08 Patrice Wallon, président de Ervy Football Club, demande la désignation d'un arbitre pour son équipe fanion le 03.09.

Le 21.08 Amin Essahli indique ne pas pouvoir assister au rassemblement.

Le 22.08 Oualid Belhadi met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 24.08 Sacha Riglet sollicite l'envoi du lien lui permettant de remplir la fiche de renseignements.

Le 24.08 Boris Vechin fournit un justificatif à son absence au rassemblement.

Le 26.08 Hugo Rabiat signale son absence au rassemblement pour raison professionnelle.

Le 26.08 Ryan Arbaoui informe d'un manque de moyen de transport lui permettant d'aller hors de l'agglomération troyenne.

Le 26.08 Steven Sousa Silva signale son absence au rassemblement pour raison de santé.

Le 26.08 Khalid Idoubelkheir transmet un document pour le renouvellement de sa licence non valide. Cédric lui demande, ainsi qu'à son club, d'envoyer les documents nécessaires à la validation de sa licence.

Le 27.08 Kenny Transler signale l'absence d'un AA.

Le 27.08 Jonathan Noualhaguet informe d'une indisponibilité de dernière minute pour raison de santé.

Le 27.08 Jordan Beaujoin met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 28.08 Jean Paul Andre fait savoir qu'il sera retenu par des obligations familiales le 03.09.

Le 28.08 Steven Sousa Silva demande s'il est prévu une séance de rattrapage sur le contenu du rassemblement. José lui fait une réponse.

Le 28.08 Roihim Mdere met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 29.08 David Mathurin met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 30.08 Norbert Thouvenin informe de son indisponibilité pour le 10.09.

Le 30.08 Hugo Rabiatt signale une indisponibilité de dernière minute pour raison professionnelle.

Le 30.08 Boris Vechin s'étonne de ne pas voir sa licence validée.

Le 30.08 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA suite au report de son match.

Le 31.08 Elsa Pimpernet relève une désignation incompatible avec sa situation que Thierry corrige.

Le 31.08 Thomas Gil fournit un CM d'indisponibilité de 90 jours. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 31.08 Ryan Maurin signale son indisponibilité pour les deux premiers weekends de septembre.

Le 31.08 Jordan Beaujoin se met à la disposition de la CDA suite au report de son match.

Le 01.09 Maud Bauer annonce avoir quitté notre district et ne pas reprendre de licence.

Le 01.09 Yann Barthaux se met à la disposition de la CDA pour le 16.09, bien qu'ayant posé une indisponibilité, si la désignation est compatible avec sa localisation.

Le 03.09 David Mathurin interpelle la CDA sur la qualité d'accueil et les installations suite à son match dominical. La commission compétente est saisie de cette information.

Le 04.09 Nolan Legere demande s'il sera désigné pour le 09.09.

Le 05.09 José Pereira constate avoir une désignation alors que deux matchs sont programmés en simultané. Il est informé que son match est reporté pour raison de vendanges.

Le 09.09 Yassine Zarieh informe, sur une mauvaise boîte mail, avoir omis de mentionner sur la FMI la présence de son observateur.

Le 09.09 Ryan Maurin s'étonne de voir son nom sur une désignation alors qu'il avait prévenu de son indisponibilité.

Le 10.09 David Mathurin met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 11.09 Jules Balguy fait savoir qu'il ne peut accéder à ses désignations. Il prévient par la même occasion de son absence à désignation du 17.09.

Le 11.09 Thierry Anglade signale avoir omis de mentionner sur la FMI la présence de son observateur.

Le 11.09 Hugo Rabiatt signale une indisponibilité pour le 16.09.

Le 11.09 Samuel Grossmann, secrétaire général du Sporting Football club, sollicite des informations en lien avec la FIA. Il lui est conseillé de se rapprocher des services de l'IR2F.

3. INFORMATIONS CRA/LIGUE

La CRA demande la liste de nos candidats à la candidature ligue à qui la CDA souhaite le meilleur.

Matthieu Lombard, CTA, fait parvenir les modalités d'application de l'exclusion temporaire qui sera appliquée dans l'Aube après validation par le CD du 12.06.2023.

La CRA invite le 24.06 les CDAs de la ligue à une réunion de calage sur les désignations pour la saison 2023-2024 fixée le 06.07. José au nom de la CDA assistera à cette réunion en visio et Thierry fera de son mieux pour s'y joindre dans la mesure de ses obligations.

Le 26.06 Matthieu Lombard, CTA, fait parvenir le vadémécum de la FFF pour les dossiers médicaux de renouvellement.

Le 01.08 les services de la ligue signalent que les désignations peuvent être saisies alors que nos désignateurs n'ont toujours pas accès au module ou de manière extrêmement difficile.

Le 08.08 Matthieu Lombard demande confirmation des adresses mail des désignations afin de valider les accès au nouveau portail de désignations.

Le 23.08 Aurelien Briest, CTA, informe de la tenue d'un stage de perfectionnement des arbitres féminines de la ligue le 14.10 au CREPS de Nancy. Ce stage est ouvert à nos arbitres féminines ayant un potentiel de candidature ligue. La CDA sonde les arbitres remplissant les critères.

Le 05.09 Matthieu Lombard constate une situation administrative de deux de nos candidats ligue qui ne permet pas de les convoquer. Le nécessaire est fait pour régulariser la situation.

4. INFORMATIONS DISTRICT/CDA

4.1 District

Début juin 2023, Cédric relève des courriels destinés à la CDA et envoyés sur la boîte mail de la commission du statut de l'arbitrage.

Durant l'été Cédric, dans le cadre de ses nouvelles fonctions, à aider un nombre conséquent d'arbitres dans leurs démarches de renouvellement de licence. Il attire l'attention de la CDA sur le fait que beaucoup d'arbitres n'ont pas encore activé l'adresse mail LGEF.

Le 16.06 le DAF informe de l'organisation d'une réunion d'informations sur les changements à venir. La CDA contribue à la mise à jour des informations arbitrales qui seront reprises durant la réunion destinée aux clubs du DAF.

Le 21.06 Cédric communique sur la nouvelle configuration et utilisation des locaux du DAF durant les travaux effectués pendant l'été. Il alerte la CDA que les installations du centre sportif ne sont pas disponibles pour la date retenue pour le rassemblement de rentrée.

Le 05.07 Cédric demande les noms des membres de la CDA chargés des désignations arbitres et / observateurs afin d'ouvrir les droits sur le nouveau module de désignation.

Le 27.07 Cédric, au nom de la commission du statut de l'arbitrage, sollicite des informations sur la situation d'un jeune arbitre. Thierry lui communique les renseignements demandés.

Le 28.07 la commission du statut de l'arbitrage met en copie la CDA de sa réponse à la requête déposée le 04.07 par l'Entraide Sportive Auboise.

La commission des compétitions demande que certains rappels soient faits aux arbitres au moment du rassemblement (utilisation de la FMI, procédure de passage à la feuille papier, numéro d'astreinte...)

Le 31.07 Cédric suite à l'arrivée d'une nouvelle arbitre dans notre district, sollicite le transfert de son dossier à son district d'origine. Ce dernier transmet le document demandé le 03.08. Cédric informe le club accueillant cette arbitre de la procédure à suivre afin qu'elle soit désignable au plus vite.

Le 03.08 Cédric signale qu'Erik Guillet, nouvel observateur, n'a pas de licence. Le nécessaire est fait.

Le 07.08 Cédric informe que les paramètres du nouveau logiciel sont à jour. Il fait un point sur l'avancée de la validation des dossiers médicaux le 08.08. Il consacre un temps conséquent à relancer les services de la ligue afin de faire valider les licences en attente.

Le 09.08 le DAF fait suivre le courrier du président de la CFA, Eric Borghini, destiné à promouvoir l'utilisation par les arbitres de l'outil d'expressions des ressentis d'après match.

Le 11.08 le DAF rappelle aux clubs affiliés les obligations et démarches que doivent réaliser les arbitres pour pouvoir couvrir le club représenté.

Le 18.08, Philippe Paulet, président du DAF écrit à l'ensemble des acteurs du football du DAF pour faire part des différentes difficultés rencontrées par le district et qui retardent notamment la publication des différents calendriers ou tirage au sort de coupe.

Le 22.08 Cédric demande la vérification de la liste dont il dispose des arbitres clubs. José lui confirme que cette dernière est bien à jour.

Le 24.08 Cédric avec l'aide de Yannick Dandrelle trouve une solution au souci rencontré avec le nouveau logiciel de désignation.

Le 28.08 Cédric échange avec un potentiel nouvel arbitre arrivant dans notre district.

Le 30.08 la commission des compétitions attire l'attention de la CDA sur la qualité, la lisibilité et le délai d'envoi d'une feuille de match papier. La CDA demande à l'ensemble des arbitres étant dans l'obligation de passer à la feuille papier de veiller à que cette dernière soit envoyée dans les délais avec une lisibilité permettant une bonne saisine des informations.

Le 30.08 Fabien Azil, CTD, demande si le DAF souhaite la tenue d'un stand à l'occasion du Trophée des Championnes ayant lieu au Stade de l'Aube le 11.09.23. Frédéric valide la présence d'un membre de la CDA dans l'hypothèse où le stand ait lieu.

Le 01.09 Cédric relève une anomalie sur les dates retenues pour une prochaine FIA. Il semble qu'une erreur de saisine des dates proposées soit à l'origine de cette anomalie. Il propose, ce même jour, aux arbitres intéressés par l'achat du livre des lois du jeu « Le Football et ses Règles » Edition 2024 de passer commande avant le 15.09.2023.

Le 04.09, dans le cadre de l'archivage de certains dossiers d'arbitres, Cédric demande à faire un état des lieux pour quelques dossiers dont les arbitres n'ont pas ou plus de licence.

Le 05.09 la commission des compétitions demande la rédaction d'un rapport disciplinaire à Abderrahmane Fezoua qui produit l'écrit dans la journée.

Le 06.09 Cédric met en copie la CDA d'échanges avec les services informatiques de la ligue

05.09 Cédric Bougé demande l'envoi du RI de la CDA afin d'une publication sur le site du DAF.

Les instances du DAF informent régulièrement des modifications apportées aux compétitions (reports, forfaits, changement de terrain ou d'heure de coup d'envoi...)

4.2 CDA

La CDA rappelle en ce début de saison que le seul moyen officiel de communication est la boîte mail : cda@district-aube.fff.fr

Le 09.06, la CDA communique au DAF la liste des arbitres retenus pour officier sur les différentes finales.

Le 09.06 la CDA sollicite les observateurs pour la poursuite de leur investissement la saison prochaine. La CDA remercie vivement Michel Voulminot et Emmanuel Julien qui cessent cette fonction, pour les services rendus.

Le 10.06 la CDA est saisie du déroulé d'un match de ligue durant lequel un jeune arbitre estime avoir été malmené. Ce dernier transmet à la CDA son rapport circonstancié le 15.06.

Le 14.06 la CDA est informée par Éric Raybaudi que la formation de la FFF sur la gestion du nouveau module de désignation est décalée du 15 au 29.06 alors que les bénévoles s'étaient organisés pour se rendre disponibles.

Le 19.06 la CDA propose à deux stagiaires adultes d'intégrer la filière promotionnelle au regard des observations réalisées la saison dernière.

Le 29.06 la CDA demande à un jeune arbitre le remboursement d'un défraiement perçu à tort. Son club informe le 30.06 que la situation est régularisée.

Le 30.06 Thierry remercie et félicite, au nom de la CDA, l'ensemble des arbitres ayant officier sur les finales jeunes.

Le 03.07 la CDA fait parvenir au DAF deux demandes d'honorariat.

Le 04.07 et le 07.07 la CDA envoie, pour validation par le CD du 10.07, son budget prévisionnel et le listing des observateurs pour la saison 2023-2024.

Les classements sont envoyés à partir du 21.07 selon les catégories.

Face aux nombreux soucis d'utilisations du nouveau logiciel de désignations, José prévient individuellement les arbitres désignés sur le premier tour de la coupe de France. La CDA remercie les arbitres concernés pour leur compréhension face à cette situation indépendante de sa volonté.

Le 14.08 Frederic Castel, président de la CDA, invite le président du DAF à assister au rassemblement de début de saison.

Le 31.08 suite à une commission d'appel, le président de la CDA félicite les arbitres convoqués devant cette commission pour la qualité de leur posture.

Les convocations pour le rattrapage du rassemblement du 26.08.2023 sont envoyées le 02.09.2023.

Les invitations pour le module 8 des dernières FIA sont envoyées le 03.09.2023.

A l'aune de cette nouvelle saison voici les évènements majeurs que la CDA va organiser :

Réunions de la CDA prévues les : 10.10, 14.11, 19.12, 30.01, 27.02, 19.03, 23.04, 24.05 et 25.06 dont une délocalisée comme la saison dernière.

Rattrapage du contrôle des connaissances le 15.09.23,

Module 8 des dernières FIA le 16.09.23

Formation arbitres clubs le 28.10.23,

Rassemblement de mi saison au DAF le 03.02.2024

Rattrapage pour les arbitres absents au rassemblement de mi saison le 16.02.2024

3 FIA sur la saison : en octobre, novembre et février

La CDA va solliciter, suite à la venue de notre DTA et CTA en juin, un outil de formation des tuteurs afin d'augmenter le groupe des tuteurs/observateurs. De même, en raison de la possible création par le DAF d'une compétition FUTSAL en U13, la CDA va demander la mise en place d'une formation FUTSAL.

5. DESIGNATIONS

La CDA compte, au 01.09.2023, 84 arbitres désignables dont 31 jeunes, 43 adultes et 10 ligue. La CDA remercie vivement Raphael pour le temps passé, avec l'aide de Cédric Bougé, auprès des services de la ligue afin d'accélérer le processus de validation des licences des arbitres.

Les difficultés liées au nouveau module de désignations de la FFF complexifient un peu plus le travail de nos désignateurs bénévoles.

5.1 Adultes :

Le 09.06 Michel Lhivert demande à recevoir le lien pour remplir sa fiche de renseignements.

Le 10.06, José sollicite le DAF pour des soucis informatiques qui l'empêche de désigner les arbitres sur la finale féminine du 24.06.

Le 27.08 Michel Lhivert communique ses nouvelles coordonnées postales.

Le 29.08 Aurelien Lechien signale une indisponibilité pour le 10.09.

5.2 Jeunes :

Le 06.06 Alexis Wiss informe via la boîte mail du DAF qu'il ne peut se rendre à son match du 10.06.

Le 19.06 Lucas Gomes indique, via la boîte mail du DAF, vouloir prendre une année sabbatique.

Le 25.08, Thierry sollicite les arbitres adultes expérimentés, de district et de ligue, pour officier en jeune en sus des désignations dominicales.

Le 04.08 Thierry informe le désignateur ligue, qu'il n'est pas en mesure de désigner en coupe Gambardella car il n'a pas encore accès au portail de désignations, mais aussi qu'il n'a pas encore de jeunes désignables. De plus cet évènement coïncide avec le rassemblement.

5.3 Observations / foot diversifié

Yann et Pascal ont débuté les observations. Yann alerte sur le manque de volontaires pour aller tutorer ou observer en jeunes. Il sollicite un extrait des fiches de renseignements que Cédric ne peut lui fournir car ce document est géré par la ligue.

Face aux difficultés pour observer et tutorer les jeunes arbitres, la CDA met un fonctionnement en place permettant aux arbitres adultes d'aller voir nos jeunes. Thierry, au nom de la CDA, va écrire aux adultes volontaires pour tourner en jeunes afin de leur communiquer le fonctionnement retenu.

5.4 Bilan du rassemblement :

Monsieur Michel Vautrot remercie la CDA de l'accueil qui lui a été fait. Il a apprécié le temps d'échanges avec nos arbitres. Ces derniers ont unanimement pris plaisir à écouter une personnalité de son envergure. François Bidault remercie la CDA pour le geste fait à son égard durant le rassemblement.

23 arbitres ont réalisé le test physique, 1 échec, 7 ont réalisé la moitié de l'effort demandé et 15 ont obtenu le bonus suite à la validation du test.

6. ETDA

6.1 Formation Ligue adultes et jeunes

Raphael a 16 arbitres dans le groupe de perfectionnement. Il envoie des questionnaires suivis d'une correction en visio. Il prévoit un temps de travail en présentiel au DAF.

6.2 Pôle physique

Toufik, absent ce jour, fait savoir qu'il regrette le peu d'arbitres investis dans la possibilité des entrainements collectifs. Il met la lumière sur le noyau d'arbitres assidus.

6.3 Référents arbitres :

Thomas et Raphael sont essentiellement sollicités pour des debriefs et des conseils.

6.4 FIA

Cédric réalise la réservation des installations pour la FIA d'octobre.

Denise demande à être déchargée de cette mission en raison de ses nouvelles obligations professionnelles. La CDA va voir comment gérer cette situation afin de garantir la réalisation de cette FIA.

6.5 Promotionnels

Thierry a réalisé sa première observation et fait un retour sur ses objectifs.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Frédéric Castel lève la séance à 21h45

La réunion n°2 de la CDA est fixée au 10.10.2023 au DAF à partir de 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA